

# MIP2

## Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers

### Objectif général du module :

Identifier et analyser les éléments qui conditionnent tout projet d'aménagement paysager et justifient les choix techniques mis en œuvre.

### Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier et analyser les éléments du projet qui conditionnent et justifient les choix techniques d'aménagement.
- ▶ Objectif 2- Identifier et analyser les facteurs écologiques intervenant dans tout chantier de travaux paysagers.
- ▶ Objectif 3- Identifier les déterminants économiques, juridiques et humains du secteur des travaux paysagers.
- ▶ Objectif 4- Intégrer la dimension artistique et socioculturelle à l'échelle du paysage et du jardin.

### Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à comprendre les déterminants d'un projet d'aménagement. Cette compréhension de l'esprit du projet doit permettre d'effectuer l'aménagement en respectant les souhaits du donneur d'ordre (client...) tout en intégrant les différentes contraintes du chantier et en ayant le souci constant du respect de la sécurité et de l'environnement.

Les déterminants et les enjeux du chantier seront analysés au regard des impératifs du développement durable.

Les connaissances acquises dans ce module visent à disposer d'éléments permettant d'identifier et de hiérarchiser les enjeux du chantier.

La pluridisciplinarité s'appuie sur des exemples d'aménagements, historiques ou contemporains, en privilégiant les visites. Ces supports permettent de croiser le contexte culturel du projet et ses éventuelles étapes de transformation, en relation avec les évolutions sociales, économiques, culturelles voire environnementales. L'aménagement est apprécié conjointement par les enseignants d'Aménagements paysagers, de Biologie-écologie et d'ESC en combinant leurs approches. L'éducation socioculturelle intervient en particulier dans les domaines : architecture et urbanisme, histoire de l'art, arts plastiques.

L'analyse des sites aménagés ou à aménager, l'interaction entre les conditions du milieu et des habitats, l'aménagement et ses impacts sont conduits de façon concertée entre la Biologie-écologie et les Aménagements paysagers.

## Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

### ► Objectif 1 : Identifier et analyser les éléments du projet qui conditionnent et justifient les choix techniques d'aménagement

- 1.1- Identifier les demandes ou besoins du maître d'ouvrage et des futurs usagers de l'aménagement.
- 1.2- Prendre connaissance du projet.
- 1.3- Justifier la mise en œuvre du chantier en fonction des caractéristiques du site, du projet, de l'organisation et des contraintes matérielles.
- 1.4- Évaluer les impacts possibles du chantier en intégrant les différents objectifs du développement durable.

### ► Objectif 2 : Identifier et analyser les facteurs écologiques intervenant dans tout chantier de travaux paysagers

- 2.1- Identifier les caractéristiques du sol conditionnant la présence des êtres vivants dans les milieux faisant l'objet d'aménagements (caractéristiques abiotiques et fonctionnement de l'écosystème sol, relations sol végétation).
- 2.2- Identifier les facteurs et les contraintes climatiques à prendre en compte lors de l'aménagement et lors de son entretien.
- 2.3- Identifier les composantes et la dynamique de la biodiversité des milieux et leurs relations avec les aménagements.
- 2.4- Repérer les conséquences de l'activité humaine sur le milieu et les habitats.

### ► Objectif 3- Identifier les déterminants économiques, juridiques et humains du secteur des travaux paysagers

#### 3.1- Se repérer dans la filière paysage, acteurs et organisation économique.

#### 3.2- Analyser le fonctionnement et les objectifs d'une organisation de travaux paysagers.

- 3.2.1- Distinguer les objectifs des différentes organisations de travaux paysagers.
- 3.2.2- Identifier le statut juridique des organisations de travaux paysagers.
- 3.2.3- Appréhender la diversité des modes de gestion des ressources (humaines, matérielles et financières) mises en œuvre par les organisations.
- 3.2.4- Identifier les partenaires et les relations établies avec l'organisation.

#### 3.3- Acquérir les principaux éléments de la législation relative aux travaux paysagers.

- 3.3.1- Identifier les règles et les documents d'urbanisme s'appliquant aux travaux paysagers.
- 3.3.2- Appréhender les enjeux et les effets de la législation.

### ► Objectif 4 - Intégrer la dimension artistique et socioculturelle à l'échelle du paysage et du jardin

#### 4.1- Expliquer la notion de paysage et d'entité paysagère, en se basant sur des exemples de terrain.

- 4.1.1- Identifier les spécificités d'un site à partir d'une analyse paysagère basée sur l'observation objective des composantes du paysage (relief, végétation, traces d'activités humaines, infrastructures...).
- 4.1.2- Aborder les dimensions culturelles et subjectives de la perception du paysage.

#### 4.2- Acquérir des références artistiques et socioculturelles sur les jardins.

- 4.2.1- Acquérir des références dans l'art des jardins.
- 4.2.2- Appréhender le parti d'aménagement du concepteur.
- 4.2.3- Identifier les évolutions contemporaines des attentes concernant les espaces paysagers et les jardins.
- 4.2.4- Prendre en compte l'évolution de l'état du site aménagé (dimension rétrospective) afin d'aborder les modalités de gestion permettant d'intégrer son devenir (dimension prospective).